

n'invôque pas en vain ce Bon Frère au milieu des plus grandes difficultés, et je lui dis merci, car jamais je n'ai été exaucé d'une manière aussi visible.

J. S. H. B. Collège S. Viateur.

Ste Thérèse de Blainville. — Une personne qui souffrait depuis deux ans d'une maladie contractée en suite de la grippe, se déclare complètement guérie depuis une neuvaine faite au Bon Frère. Cette guérison s'était annoncée d'une façon sensible dès le second jour de la dite neuvaine. Reconnaissance au Bon Frère Didace !

S. Ferdinand d'Halifax, Co. Mégantic. — 11 Août. Etant affligée depuis deux ans d'une dyspepsie, je résolus de faire une neuvaine au Bon Frère Didace, avec promesse de publier ma guérison si je l'obtenais. J'ai été exaucée au-delà de toute espérance. Mais j'ai une faute à confesser : depuis l'été dernier que j'aurais dû faire publier cette guérison, je l'ai toujours négligé. De sorte que pour me punir de ma négligence, une autre infirmité s'est emparée de moi. J'en demande très humblement pardon au Bon Frère et je lui promets de faire publier ma nouvelle guérison s'il me l'obtient pour la plus grande gloire de Dieu. Veuillez s'il vous plaît mentionner dans la *Revue* cette guérison ainsi que la faute que j'ai commise.

S. Léon. — 23 Août. Une abonnée déclare, à la gloire du Bon Frère, en avoir obtenu une faveur.

